

1 Le SNETAA-FO réuni en conseil national à Trégastel (22) du 4 au 6 avril 2023, s'inscrit pleinement
2 dans les mandats de sa fédération, la FNEC-FP-FO, et de sa confédération pour faire barrage à toutes
3 les régressions sociales que ce gouvernement continue de nous infliger par tous les moyens.

4 Le SNETAA-FO remercie tous ses adhérents, ses militants et tous les PLP qui ont porté leur suffrage
5 sur notre fédération lors des élections professionnelles de décembre 2022 ce qui a permis une
6 progression en voix et en pourcentage par rapport à l'élection de 2018. Fort de cette confiance
7 exprimée dans les urnes, le SNETAA-FO ne cédera aucun pouce de terrain sur son secteur de
8 syndicalisation, ne fera aucune concession dans la défense de ses revendications et de ses mandats,
9 au service de ses adhérents et plus généralement des personnels de LP, SEP, EREA et SEGPA. Cela
10 nous oblige à continuer à porter en totale indépendance la seule voix des adhérents telle qu'elle s'est
11 exprimée sur le terrain.

12 Dans un contexte social éruptif en France depuis quelques années, le SNETAA-FO n'a eu de cesse
13 de porter toutes les colères qui se sont exprimées au regard de la crise qui touche tous les personnels
14 des LP, SEP, EREA, SEGPA. Crise économique et sociale qui a fait suite à la crise sanitaire, mais
15 aussi crise de confiance envers une institution qui, au fil des réformes, toujours à contre-courant des
16 intérêts de la voie professionnelle, remet en cause le sens de notre métier de PLP.

17 Le SNETAA-FO reste déterminé et actif dans tous les établissements de l'Hexagone et des territoires
18 ultra-marins pour faire vivre ses mandats renouvelés depuis le dernier congrès de mai 2022, pour faire
19 entendre la voix des personnels des LP, SEP, EREA et SEGPA, pour lutter contre celles et ceux qui
20 programmeraient la mort de l'enseignement professionnel initial, public et laïque sous statut scolaire.

21 **RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES**

22 Le SNETAA-FO mène la lutte avec tous les salariés de notre pays, contre la réforme des retraites.
23 Pour le SNETAA-FO, cette réforme est inégalitaire, violente et injuste. Le gouvernement n'a qu'un
24 seul but annoncé : l'équilibre financier dont la nécessité n'est pas prouvée. Cette réforme se fait au
25 détriment du droit à vivre une retraite « en bonne santé ».

26 Le SNETAA-FO dénonce la brutalité de ce gouvernement et son mépris du dialogue social. Malgré
27 une opposition unanime des organisations syndicales, malgré les millions de Français qui ont dit NON
28 par la grève et la manifestation depuis le début de l'année, malgré une opinion publique qui refuse
29 très largement cette réforme (70 % des Français et 94 % des actifs), malgré un déficit de majorité de
30 la représentation nationale, le gouvernement nous impose une réforme qui ne fait que des perdants.

31 Deux ans de plus, des pensions amoindries avec un système de décote qui contraint la majorité à
32 travailler jusqu'à 67 ans, l'accélération du calendrier de passage aux 43 années de cotisations pour
33 une pension à taux plein, c'est, finalement, demander toujours plus aux salariés de ce pays en les
34 paupérisant. Pour le SNETAA-FO, c'est une nouvelle attaque contre notre modèle social dont la
35 retraite est l'un des piliers.

36 Le SNETAA-FO rappelle que la retraite est un droit acquis par les cotisations tout au long de la vie.
37 Dans l'action avec sa confédération, le SNETAA-FO exige le retrait de la réforme des retraites
38 Macron-Borne.

39 Le SNETAA-FO rappelle avec force son mandat historique : retour à la retraite à 60 ans avec
40 37,5 années de cotisations pour une pension à taux plein.

41

42

43

44 **ABANDON DU PROJET DE « PACTE » SUR LA REVALORISATION SALARIALE**

45 Le SNETAA-FO dénonce les pseudo-revalorisations proposées par le ministre de l'Éducation
46 nationale, Pap Ndiaye. Où sont passés les 10 % d'augmentation sans contrepartie pour tous les
47 enseignants annoncés par le Président dès le début de son deuxième quinquennat ?

48 Le SNETAA-FO n'acceptera ni « socle », ni « pacte », ni saupoudrage de l'augmentation de nos
49 salaires. Le SNETAA-FO exige l'abandon du projet de « Pacte » sur la revalorisation salariale.

50 Le SNETAA-FO, avec sa fédération la FNEC-FP-FO, revendique une augmentation indiciaire pour
51 tous les personnels, sans contrepartie, a minima à hauteur de l'inflation et le rattrapage du pouvoir
52 d'achat perdu depuis 2000.

53 En plus de ces augmentations, le SNETAA-FO exige l'intégration de tous les LP, SEP, EREA,
54 SEGPA dans l'éducation prioritaire, ce qui permettrait à tous les PLP de bénéficier de l'indemnité
55 qui s'y rattache (aujourd'hui 120 euros mensuels). En effet, le lycée professionnel accueille 80 % des
56 lycéens en situation de handicap et une majorité des publics défavorisés. Cette reconnaissance
57 permettrait de prendre enfin en compte une des spécificités de notre métier.

58

59 **MAINTIEN DES POSTES ET DES CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PLP**

60 Le SNETAA-FO exige plus que jamais l'abrogation de la loi « pour la liberté de choisir son avenir
61 professionnel » qui a montré depuis 4 ans tous les méfaits qu'elle provoquait sur l'enseignement
62 professionnel initial, public et laïque sous statut scolaire. En effet, elle a pour fondement le
63 développement massif de l'apprentissage à tous les niveaux de qualification à grand renfort de
64 financement public (un financement public intégral de l'apprenti pour les entreprises, et pour finir
65 plus de 12 milliards de budget public). Il s'agit d'une tentative de mise à mort pure et simple, à moyen
66 terme, de la voie professionnelle sous statut scolaire.

67 Aujourd'hui la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, qui
68 en a été rapporteure, applique cette loi pour répondre à la commande du Président de la République
69 d'atteindre le million d'apprentis au cours du quinquennat. Pour cela, son projet de réforme est
70 planifié pour débaucher au moins 200 000 jeunes qui se destinaient à l'enseignement professionnel
71 afin d'abonder des structures mises en place par le ministère du Travail tels que les E2C « écoles de
72 la 2ème chance », les écoles de production ou les EPIDE. (établissement pour l'insertion dans
73 l'emploi).

74 Pour le SNETAA-FO, ce sont plusieurs milliers de postes de PLP, fonctionnaires d'État, qui sont
75 menacés.

76 Le SNETAA-FO reste fermement opposé à toute remise en cause du statut des PLP qui cadre nos
77 missions d'enseignements disciplinaires. Le SNETAA-FO refuse que les PLP deviennent des
78 formateurs avec 1607 heures et 5 semaines de congés payés.

79 Par ailleurs, le SNETAA-FO continue à dénoncer la réforme qui a mis en place la masterisation et les
80 concours à bac+5, ce qui ne fait qu'appauvrir la formation et précariser les futurs recrutés. Le
81 SNETAA-FO s'est toujours prononcé contre cette réforme.

82 Encore plus grave, dans la droite ligne du « Pacte » que le ministre Ndiaye propose aux personnels,
83 le dernier avis rendu par le CSP (Conseil supérieur des programmes) sur la formation et le recrutement
84 des enseignants remet en cause le recrutement statutaire par concours. Pour le SNETAA-FO, le

85 ministère serait plus inspiré de chercher les moyens pour rendre plus attractif le métier d'enseignant.
86 Ce serait une première étape qui permettrait de stopper la baisse des inscriptions aux concours.

87 Le SNETAA-FO s'inscrira dans toutes les batailles qui permettront de maintenir les concours de
88 recrutement et même de les rendre plus attractifs. Pour aller dans ce sens, le SNETAA-FO porte
89 toujours la revendication d'un recrutement au niveau licence quand elle existe, avec un temps de
90 formation spécifique aux PLP et une partie de la formation par un pair en établissement. Il revendique
91 également un plan de titularisation pour les milliers de contractuels.

92 Enfin, la crise des recrutements ne pourra être endiguée que lorsque les salaires retrouveront le niveau
93 qui était le leur dans les années 80, soit a minima 2 fois le SMIC dès le 1^{er} échelon. Pour le SNETAA-
94 FO, la revalorisation salariale ne doit pas concerner que les premiers échelons, l'urgence exige une
95 augmentation des salaires de tous les PLP. En 40 ans, la profession a subi un déclassement social
96 avec une perte moyenne de 0,8 % de pouvoir d'achat par an, le SNETAA-FO exige une augmentation
97 de 30 % du point d'indice et son indexation annuelle sur l'inflation.

98

99

RETRAIT DU PROJET DE RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

100 Le SNETAA-FO réaffirme sa totale opposition au projet de réforme de la voie professionnelle initiée
101 par le Président Emmanuel Macron et portée par la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et
102 de la Formation professionnels, Carole Grandjean.

103 Le SNETAA-FO a pris ses responsabilités en refusant de participer aux groupes de travail « bidon »
104 mis en place par la ministre en octobre, tout comme il a refusé de commenter les propositions issues
105 de ces groupes de travail fin janvier. Le SNETAA-FO a dit NON à ces fausses concertations dont les
106 attendus sont écrits d'avance. Tout cela ne répond en rien à l'attente des PLP et ne présage rien de
107 bon pour les élèves.

108 Pour le SNETAA-FO, ce projet de réforme est inacceptable et s'inscrit dans la droite ligne de la loi
109 Pénicaud que nous combattons depuis 2018 :

- 110 - développement de l'apprentissage infra-bac et le prépa-apprentissage pour les « enfants des
111 autres » ;
- 112 - adaptation de la carte des formations au service des seuls besoins des entreprises et du marché
113 local de l'emploi à court terme, ce qui sous-tend la fermeture de formations prétendues non-
114 insérantes, en oubliant la très faible mobilité des élèves ;
- 115 - démantèlement des lycées professionnels, avec un plan massif de fermetures de LP, de
116 formations, de classes et de postes à la rentrée à Paris et dans le Grand-Est qui préfigure de
117 futures annonces dans d'autres régions ;
- 118 - développement de la mixité des publics et des parcours, présidence du CA des lycées
119 professionnels aux chefs d'entreprise ;
- 120 - attaque sans précédent du statut particulier des PLP notamment par le truchement de
121 l'augmentation de 50 % des PFMP.

122 C'est ainsi que des milliers de jeunes, souvent les plus fragiles, seraient soustraits à l'école, à
123 l'instruction et à l'émancipation, pour être envoyés sur le marché du travail, et suppléer aux carences
124 de main d'œuvre, notamment dans les secteurs d'activités en tension.

125 Le SNETAA-FO n'acceptera jamais que l'enseignement professionnel initial, public et laïque sous
126 statut scolaire, et que les jeunes, souvent les plus défavorisés, soient sacrifiés par l'annonce du plein
127 emploi, objectif de la fin du quinquennat.

128 Le SNETAA-FO continuera à mener campagne pour informer les PLP car le projet de réforme de la
129 voie professionnelle n'est toujours pas abandonné. Le Président de la République s'est encore engagé
130 très récemment à voir aboutir cette réforme. Le recul annoncé par certains n'est qu'un leurre. La
131 ministre a même annoncé des expérimentations dès la rentrée 2023.

132 Les mobilisations très importantes des PLP les 18 octobre et 17 novembre, puis la manifestation
133 nationale du SNETAA-FO à Paris du 19 novembre ont montré au ministère toute la détermination
134 des PLP et du SNETAA-FO à obtenir le retrait de ce projet de réforme mortifère pour l'avenir de la
135 voie professionnelle sous statut scolaire.

136 Le SNETAA-FO appelle tous les PLP et plus généralement à l'ensemble des personnels des LP, SEP,
137 EREA et SEGPA à poursuivre la mobilisation pour organiser la résistance jusqu'à son retrait. Il leur
138 demande de multiplier les HMIS (heure mensuelle d'information syndicale) pour préparer une riposte
139 d'ampleur : c'est de notre emploi et de notre statut dont il s'agit.

140 C'est la première étape de la reconquête des PLP pour un meilleur avenir pour la voie professionnelle
141 initiale, publique et laïque sous statut scolaire.

142 Ensuite, conformément aux revendications initiales établies depuis plusieurs mois, le SNETAA-FO
143 exige que soit mise en place une véritable concertation de tous les acteurs du secteur pour établir un
144 diagnostic factuel, sincère et partagé sur la situation de l'enseignement professionnel qui pourrait être
145 une première étape d'une nécessaire réforme de la voie professionnelle dans laquelle le SNETAA-
146 FO serait porteur d'une autre vision de l'avenir de notre métier et des jeunes que la nation nous confie.

147 Notre combat, c'est de valoriser la voie professionnelle sous statut scolaire, et de la rendre plus
148 attractive.

149 Parce que c'est ainsi que nous pourrions créer un engouement chez les jeunes pour nos filières de
150 formation et c'est donc ainsi que nous pourrions sauver des postes de PLP. En effet, l'axiome de réalité
151 est brutal : pas d'élèves, pas de profs.

152 Conformément aux mandats renouvelés lors de son dernier congrès national, le SNETAA-FO
153 revendique haut et fort :

- 154 - le maintien et la promotion de l'enseignement professionnel au sein de l'école de la
155 République ;
- 156 - l'ouverture de nouveaux diplômes nationaux sur les métiers d'avenir, reconnus dans les
157 conventions collectives ;
- 158 - la création dans tous les LP de parcours du niveau 3 (CAP) au niveau 6 (par la création d'un
159 nouveau diplôme professionnel) pour répondre aux aspirations de la jeunesse d'aujourd'hui ;
- 160 - la défense du statut national des PLP comprenant notamment le suivi des PFMP.

161

162 **POUR UNE INCLUSION SCOLAIRE ADAPTÉE ET NON DISCRIMINANTE**

163 Le SNETAA-FO s'inquiète de la dérive d'une orientation post-3^e qui fait de l'enseignement
164 professionnel un réceptacle de toutes les difficultés scolaires et sociales du collège. L'IPS moyen
165 (indice de position sociale) des élèves accueillis dans l'enseignement professionnel est très en deçà
166 de la moyenne nationale pour une même classe d'âge et s'apparente à celui retenu pour les critères
167 REP+ en éducation prioritaire.

168 Le SNETAA-FO exige la pérennité des structures spécialisées existantes que sont les SEGPA, les
169 EREA et les dispositifs ULIS-PRO. Le SNETAA-FO demande le développement de ces structures

170 par des implantations tenant compte des besoins réels et le renforcement des moyens qui leur sont
171 alloués. En particulier, le SNETAA-FO condamne fermement toute diminution de moyens attribués
172 aux ateliers de découverte professionnelle, confiés aux PLP en SEGPA. Ces dérives impactent
173 fortement les capacités d'adaptation de ces élèves qui poursuivent leur cursus majoritairement en
174 classe de CAP.

175 Le SNETAA-FO dénonce cette politique destructrice, en totale contradiction avec les discours
176 ministériels sur la nécessité d'augmenter la pratique professionnelle pour des jeunes qui ne se sont
177 pas adaptés à la formation du collègue dit « ordinaire ».

178 Par ailleurs, l'accompagnement indispensable des élèves d'UPE2A (unité pédagogique pour élèves
179 allophones arrivants) reste d'un volume très insuffisant. Le SNETAA-FO réclame l'allocation des
180 moyens nécessaires pour poursuivre cet accompagnement à la sortie du dispositif, en particulier en
181 lettres mais également pour des actions culturelles périphériques.

182 D'autre part, le SNETAA-FO a alerté à de nombreuses reprises le ministère sur la situation des élèves
183 en situation de handicap dans les lycées. Ces élèves sont très majoritairement orientés vers les lycées
184 professionnels, SEP et EREA : nos classes de CAP et de bac pro accueillent quatre à cinq fois plus
185 d'élèves en situation de handicap que celles de LGT. Cette disproportion se constate, d'ailleurs, dès
186 le collège avec les sur-orientations en SEGPA, d'élèves d'ULIS (unité localisée pour l'inclusion
187 scolaire), en attente de place en ITEP ou en IME.

188 Le SNETAA-FO dénonce cette politique d'orientation, bien éloignée des concepts énoncés d'une
189 école inclusive. Il rappelle que les élèves, qu'ils obtiennent ou non une reconnaissance de la Maison
190 départementale pour les personnes handicapées (MDPH), ne doivent en aucun cas subir une
191 orientation, en lycée professionnel en particulier, fondée prioritairement ou exclusivement sur le
192 simple fait de leur handicap. C'est une dérive inacceptable, le SNETAA-FO considère que laisser
193 perdurer cette situation correspond a minima à un manque flagrant de considération pour ces élèves,
194 mais également pour les autres élèves accueillis, ainsi que pour les enseignants qui ont en charge leur
195 formation.

196 Le SNETAA-FO dénonce l'inclusion systématique, le cumul des difficultés imposé aux enseignants,
197 l'absence des moyens d'accompagnement nécessaires et le manque de formation spécifique à la
198 hauteur des difficultés et des besoins.

199 Le SNETAA-FO réclame que chaque PLP puisse obtenir rapidement, lorsqu'il est volontaire et en
200 fait la demande, la formation CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de
201 l'éducation inclusive) sur son temps de travail. Le SNETAA-FO réclame une politique volontariste
202 qui réponde à la demande et permette de créer un maillage cohérent de PLP professeur(e)s ressources
203 solidement formés dans chaque structure de l'enseignement professionnel LP, SEP au-delà de ce qui
204 doit exister en SEGPA, en EREA et en ULIS.

205 Le SNETAA-FO revendique la nécessaire dotation horaire fléchée pour une ULIS-PRO dans chaque
206 établissement qui accueille des élèves bénéficiant d'une notification d'affectation en ULIS-PRO
207 attribuée par la MDPH. Le SNETAA-FO condamne les sureffectifs imposés aux dispositifs ULIS et
208 exige le respect d'un maximum de dix élèves affectés par dispositif.

209 Enfin, le SNETAA-FO et sa fédération, revendiquent un statut pour les AESH qui prévoit et encadre
210 notamment l'accompagnement des élèves durant les périodes en entreprise ainsi qu'une formation de
211 qualité véritablement adaptée aux missions qui peuvent leur être confiées. Le SNETAA-FO réclame
212 le recrutement massif d'AESH spécifiques à l'enseignement professionnel dont les missions
213 pourraient être modulées afin d'être mieux adaptées à l'accompagnement des élèves durant les PFMP.

214

215 Depuis un peu moins d'un an et la tenue de notre dernier congrès national, le SNETAA-FO, avec et
216 aux côtés de tous les PLP, combat le projet de réforme de la voie professionnelle porté par la ministre
217 déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels.

218 Le SNETAA-FO n'a entendu que provocations, mensonges et mépris, bien loin des exigences d'une
219 voie professionnelle dans laquelle les jeunes pourraient s'épanouir et préparer leur avenir et dans
220 laquelle les PLP retrouveraient le sens de leur métier.

221 Le SNETAA-FO s'est donc mobilisé sur ces valeurs historiques de défense de la voie professionnelle
222 initiale, publique et laïque sous statut scolaire :

- 223 - contre la remise en cause du corps et du statut spécifique des PLP, fonctionnaires d'État ;
- 224 - pour la défense du LP comme lieu de savoirs fondamentaux et de la construction du citoyen
225 dans une école laïque ;
- 226 - pour la garantie du caractère national des diplômes ;
- 227 - pour le maintien de toutes les formations, de tous les postes, de toutes les classes et de toutes
228 les structures publiques d'enseignement professionnel sous statut scolaire ;
- 229 - pour la création en LP de nouveaux diplômes nationaux ;
- 230 - contre l'apprentissage avant une première qualification.

231 Le SNETAA-FO exige le retrait total du projet de réforme Grandjean pour empêcher la mise à mort
232 pure et simple à moyen terme de la voie professionnelle sous statut scolaire au profit de formations
233 professionnalisantes, sous l'égide du ministère du Travail.

234 Et aujourd'hui, le SNETAA-FO appelle à poursuivre et à amplifier le combat pour notre survie et
235 pour assurer un avenir aux jeunes.

236 Le SNETAA-FO est opposé au SNU dans le cadre de l'Éducation nationale, sur le temps et le budget
237 de l'école.

238 C'est collectivement, avec un syndicat spécifique, puissant, actif, laïque, aux valeurs d'indépendance
239 politique que nous pourrions assurer un meilleur avenir aux personnels de l'enseignement
240 professionnel.

241 Le SNETAA-FO continuera coûte que coûte à défendre nos emplois, notre statut de PLP
242 fonctionnaire d'État, l'avenir des jeunes et de l'enseignement professionnel au sein de l'École de la
243 République.

244 Le SNETAA-FO portera ses revendications au congrès de notre fédération, la FNEC-FP-FO, à
245 Angers.

246 Le SNETAA-FO rappelle que faire reculer le gouvernement sur sa réforme des retraites qu'il a
247 qualifiée de « mère de toutes les réformes », c'est donner un point d'appui pour faire reculer
248 l'ensemble des contre-réformes, dont la réforme des LP.

249 Le SNETAA-FO exige immédiatement :

- 250 - le retrait de la réforme des retraites ;
- 251 - l'abandon du projet Grandjean-Macron ;
- 252 - la revalorisation de nos carrières et l'augmentation des salaires et des pensions ainsi que leur
253 indexation sur l'inflation.

254 Le SNETAA-FO appelle les personnels à se saisir de la mobilisation en cours. Nous devons nous
255 battre et résister, c'est maintenant ou jamais !

256